

## Budget 2007

# 107 millions d'euros

**En 2007**, Angers Loire Métropole engage un niveau d'investissement jamais atteint : 92,5 millions d'euros auxquels s'ajoutent 15 millions d'euros de fonds de concours\*, contre 72 millions d'euros l'année dernière. Ces investissements porteront sur des projets prioritaires en lien avec :

- **le développement économique et la recherche** : 24 millions d'euros y seront consacrés, dont 7 M€ pour la construction de l'unité D3E, la livraison d'Arobase 3, la création et l'aménagement de zones d'activités pour 7,4 M€, le soutien à la recherche et à l'enseignement supérieur.
- **le logement** : la prochaine mise en œuvre du Programme local de l'habitat se traduira par la mobilisation de 8,10 millions d'euros.
- **l'aménagement (dont les voiries, les acquisitions foncières, les constructions...)** : 19,9 millions d'euros, dont 13,6 M€ pour la construction du centre de maintenance du futur tramway ; et 4 M€ à l'achat de bus "propres".
- **la modernisation des services de proximité**, et les constructions qui en découlent, mobiliseront une enveloppe de 35,7 millions d'euros. Parmi les grands projets : les travaux engagés sur quatre ans à la station de dépollution des eaux usées de La Baumette à Angers (pour près de 15 M€, en 2007), la poursuite de la modernisation du réseau d'eau et d'assainissement (6,8 M€), les constructions scolaires (1,1 M€), le renforcement et l'accélération du programme de conteneurs enterrés et d'équipement des déchèteries, pour 1,6 M€.

\* Les fonds de concours sont des contributions à des opérations d'équipement. ex : la déviation de l'Etat (lire page 13).

## Les ressources



### Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

19,9 M€

Payée par les propriétaires, elle finance en partie le budget déchets. Son taux varie selon les communes et la valeur locative.



### Taxe professionnelle et compensations

64,1 M€

Cette taxe est payée par les entreprises. Le taux appliqué en 2006 est maintenu en 2007 : 17,70 %.



### Versement transport

36,5 M€

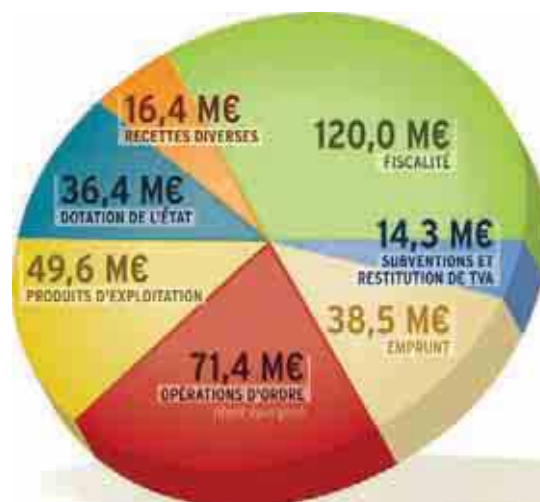
Acquittée par les employeurs, publics et privés, de plus de neuf salariés, cette taxe finance le budget transport.



### Dotations de l'État

36,4 M€

Il s'agit de la dotation globale de fonctionnement (DGF), des remboursements et fonds de compensation de la TVA...



# investis cette année

## Les principales dépenses



### Économie

**24,43 M€**

Dont l'aménagement des zones d'activités (12,47 M€), l'enseignement supérieur, la recherche et le végétal (4,5 M€)...



### Logement

**8,10 M€**

Dans le cadre du Plan local de l'habitat : aides à la pierre, aides aux constructeurs de logements sociaux et subventions.



### Aménagement du territoire

**16,54 M€**

Dont le financement des voiries d'agglomération (7,15 M€), les réserves foncières, l'aménagement des espaces verts et naturels...



### Déplacements

**51 M€**

Le réseau des bus (35,93 M€), le tramway (14,80 M€) avec les travaux du centre de maintenance, la mise en œuvre du plan de déplacements urbains...



### Eau - Assainissement

**54 M€**

19,4 M€ pour le début des travaux à la station de dépollution de La Baumette à Angers, l'entretien des réseaux...



### Déchets

**26,55 M€**

4,7 M€ pour la future unité de valorisation biologique, la modernisation des déchèteries, le compostage individuel, la prévention...

